

Basket-Ball



FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



DISPOSITIONS FINANCIERES

PARTENAIRES OFFICIELS



Etablies pour la R.A.C. du 8 juillet 2023

SAISON 2023 / 2024

**COMMISSION BASKET-BALL
HANDISPORT**

Stéphane BINOT – Directeur Sportif
57 chemin de Leyran – 33140 Villenave

Saison 2023/2024

En cas de retard de paiement, suppléments appliqués :

Frais de Gestion	Pénalités Financières	total < à 100 € + 20 € supplémentaires	A partir de 100 € + 20 % de la somme totale
------------------	-----------------------	--	---

DROITS D'ENGAGEMENT	
Elite Nationale Bastide Médical	500,00 €
Nationale 1	400,00 €
Nationale 2	300,00 €
Nationale 3	200,00 €
Loisir et Club Outre-Mer	100,00 €
Evénements divers (Coupe de France, Trophée...)	Gratuit

CLASSIFICATION	
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (1ère fois)	30,00 €
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (2ème fois)	40,00 €
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (3ème fois et plus)	50,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (1ère fois)	30,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (2ème fois)	40,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (3ème fois et plus)	50,00 €
Dossier handicap (étude éligibilité)	15,00 €
Dossier handicap (constitution) Championnat de France	80,00 €
Dossier handicap (constitution) International	100,00 €
Modification Carte de classification	30,00 €
Renouvellement d'une carte	30,00 €
Procédure d'appel ou protestation sur une classification	60,00 €
Protestation gagnée sur une classification (remboursement)	40,00 €

LISTE DE BRULAGE	
Non transmission de la liste de brûlage au plus tard 8 j avant le début du championnat	100,00 €

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES	
1ère Faute Technique ou Disqualifiante	40,00 €
2ème Faute Technique ou Disqualifiante	50,00 €
3ème Faute Technique ou Disqualifiante sanction automatique	80,00 €
4ème Faute Technique ou Disqualifiante	100,00 €
5ème Faute Technique ou Disqualifiante et suivante (s)	OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE
Faute technique ▼ ▼	
prise d'avantage, utilisation illégale du pied, lifting, dépassement de points et "B" (pour l'entraîneur)	20,00 €

FRAIS ADMINISTRATIFS

Frais de réclamation

Tous les championnats et coupes	Enregistrement en fin de rencontre	100,00 €
	Confirmation sous 24 h ouvrables	100,00 €
	TOTAL	200,00 €
Procédure d'urgence et d'extrême urgence		100,00 €
Réserve		GRATUIT

Frais de procédure

Ouverture d'un dossier disciplinaire	150,00 €
--------------------------------------	----------

Dérogations

* 30 jours avant le début du championnat	GRATUIT
* Au moins 60 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	30,00 €
* Délai compris entre 8 et 60 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	50,00 €
* Délai inférieur à 8 jours de la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	100,00 €
* Evènements exceptionnels (neige, grèves, intempéries....)	GRATUIT
* Salle indisponible sur justificatif	GRATUIT

Forfaits

Forfait (évènements divers, Trophée.,)	1 500,00 €
Forfait Coupe de France	4 000,00 €
Forfait pour toutes phases finales (Plateaux ; Final Four)	4 000,00 €
Forfait simple Elite Nationale Bastide Médical & 1 MMO (cf Annuaire Officiel)	1 000,00 €
Forfait simple Nationale 2 & 3 (cf Annuaire Officiel)	500,00 €
Forfait général	1 200,00 €

Rencontres perdues par pénalité

Rencontre perdue par pénalité Elite Nationale Bastide Médical et Nationale 1 MMO	400,00 €
Rencontre perdue par pénalité Nationales 2 et 3	200,00 €

FRAIS DIVERS

Carnet de feuilles de marque à commander auprès de Lionel Chavanne	25 € (frais de port inclus)
Chronomètre des tirs absent / par match (Elite Nationale Bastide Médical et 1 MMO)	150,00 €
Défaut d'Officiels à la Table de Marque (Elite Nationale Bastide Médical et 1 MMO)	80,00 €
Envoi tardif de feuille de marque	50,00 €
Perte de la feuille de marque	80,00 €
Résultat non déposé sur FBI dès la fin du match	30,00 €
Vidéo envoi tardif	20,00 €
Vidéo non envoi	50,00 €

REMBOURSEMENT DES OFFICIELS

Arbitres

CHAMPIONNAT ET COUPE DE France

Indemnité kilométrique	0,38 €/km
Indemnité par rencontre	30,00 €
Restauration sur justificatif (dans la limite de)	20,00 €
Hébergement sur justificatif (dans la limite de)	65,00 €

FORFAIT GRAND DEPLACEMENT

"ELITE NATIONALE BASTIDE MEDICAL" à + de 600 kms	
Déplacement	456,00 €
Match	30,00 €
Total	486,00 €

Nationales "1 - et 2" à + de 500 kms	
Déplacement	380,00 €
Match	30,00 €
Total	410,00 €

Nationale "3" à + de 400 kms	
Déplacement	304,00 €
Match	30,00 €
Total	334,00 €

STAGE France + MATCHS AMICAUX

Au 05/09/2023 le barème de remboursement kilométrique par la FFH, est de 0,22 €. En cas de changement, celui-ci sera également répercuté au niveau de la CFBF

Déplacement	
Rencontre	30,00 €
Restauration sur justificatif (dans la limite de)	20,00 €

Classificateurs

Au 05/09/2023 le barème de remboursement kilométrique par la FFH, est de 0,22 €. En cas de changement, celui-ci sera également répercuté au niveau de la CFBF

De 1 à 100 kms	
Indemnité kilométrique	VOIR CI-DESSUS
Classification	30 €/classification

A partir de 101 kms	
Indemnité kilométrique	VOIR CI-DESSUS
Classification	30 €/classification
Restauration sur justificatif (dans la limite de)	20,00 €
Hébergement sur justificatif (dans la limite de)	65,00 €